

➤ Conditions et Attestation

L'organisateur définit l'emplacement attribué par ordre d'inscription, les inscriptions complètes sont confirmées par téléphone au numéro indiqué sur la présente fiche.

Le vide grenier se tiendra Rue de la chapelle (rive droite) 89470 Monéteau.

Les emplacements de vente devront être rendus propres, les déchets (invendus, emballages, etc...) devront être récupérés par l'exposant ou déposés par ses soins dans la benne située près de la buvette.

En cas de réservation et de non-participation aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

L'exposant est seul responsable des biens mis en vente et des véhicules stationnés sur le site du vide-greniers. Il aura souscrit les assurances nécessaires.

En cas d'annulation par l'organisateur, les chèques seront restitués ou remboursés, aucun dédommagement ne pourra être demandé.

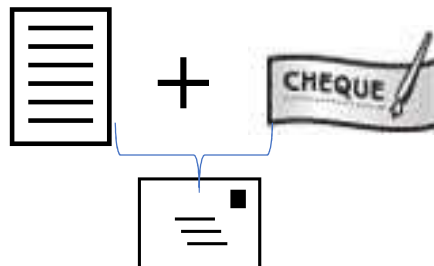
Toute fiche d'inscription non remplie ou partiellement remplie, ou non accompagnée du règlement ne pourra être prise en compte.

<u>ATTESTATION SUR L'HONNEUR</u>	
Je soussigné(é) déclare sur l'honneur :	
<ul style="list-style-type: none">➤ ne vendre que des objets personnels et usagés,➤ ne participer que 2 fois par an, au plus, à ce type de manifestation.➤ si je suis commerçant, être soumis au régime de l'art. L310-2 du Code du Commerce et tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagés,➤ avoir pris connaissance du règlement de ce vide-greniers et en accepter les termes.	
Fait à _____, le ____ / ____ / 2024	Lu et approuvé,
* disponible en Mairie à l'accueil ou sur le site internet du Comité http://cdf-de-moneteau.e-monsite.com/	Signature.

Le comité des Fêtes de Monéteau-Sougères

Christian DEUILLET

Président



Fiche d'inscription accompagnée du chèque de règlement à envoyer :

Comité des fêtes de Monéteau 7 rue d'Auxerre 89470 Monéteau

(Boîte à lettre du comité des Fêtes dans la cour du foyer municipal)